

Republique Algerienne Democratique Et Populaire



Université Ahmed Draya -Adrar

Faculté des Lettres et des Langues Étrangères

Département de français

**MEMOIRE DE MASTER**

Option : Didactique du FLE

## **Intitulé**

**La méthode phonétique et gestuelle au service de l'enseignement de la prononciation et de la reconnaissance des sons au primaire : cas des élèves de 3<sup>ème</sup> AP, Ecole IMAMEL BOUKHARI Tillouline. Adrar**

**Présenté et soutenu publiquement par :**

Leila YOUSFI

**Membres de jury**

**Encadré par :**

**Président : M. Nouredine KLETMA**

**M<sup>me</sup> : Wahiba BELHADJ**

**Promoteur : M. Chkib KalilYOUSFI**

**Examineur: M<sup>me</sup>.Soumeya BENNAFLA**

**Année universitaire : 2018-2019**

## Remerciements

Tout d'abord, je remercie le Dieu qui m'a aidé et m'a donné la force, le courage et la volonté pour achever ce modeste travail.

Je tiens à remercier chaleureusement tous mes professeurs du département de français:

À vous Monsieur le chef de département du FLE : Yousfi  
CHAKIB KALIL

À mon enseignante encadreur Wahiba BELHADJ pour ses précieuses orientations et ses conseils et son encouragement.

À vous M. Sid Ahmed KHALLADI pour vos riches informations et conseils.

À M<sup>me</sup> Yamina MAZAR pour tous ses efforts et sa patience.

Merci...

Pour tout ce qu'ils m'ont offert comme connaissances et conseils.

A mes camarades de la promotion 2018/2019 du FLE.

Mes remerciements vont également à :

Monsieur le directeur de l'Université Africaine d'Adrar .

Mes vifs remerciements vont aussi à Monsieur le directeur de l'établissement d'El IMAM EL BOUKHARI À TILOLLINE et à son cadre professionnel. À mes chers élèves. À tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce modeste travail.

Merci à tous.

## **Dédicace**

Je dédie ce modeste travail :

A la mémoire de mon père qui nous a quitté dès le 30 Octobre 2006.

A ma mère qui m'apprit à apprendre la bonne direction.

A mes chères sœurs :Mabrouka ,Zohra et Feyza.

A mes chers frères :Omar ,Mostapha et Mohamed.

A toute ma famille

A tous les enseignants de la langue française du primaire.

Leila

# **Liste des tableaux et figures**

## Liste des tableaux

<b>Tableau 01:</b> La classification des consonnes de français.....	8
<b>Tableau02:</b> des Semi-consonnes Ou Semi-voyelles Du Français.....	9
<b>Tableau 03 :</b> du déroulement d'une séquence d'apprentissage du FLE en3 <sup>ème</sup> année primaire.....	24

## Liste des figures

<b>Figure 01</b> : Trapèze articulatoire des voyelles du français.....	7
<b>Figure 02</b> : Triangle des trois canaux développés par la méthode phonétique et gestuelle.....	15

## TABLE DES MATIERES

### REMERCIEMENT

### DEDICACE

<b>Introduction générale</b> .....	2
1  Chapitre I : cadre conceptuel .....	5
Les concepts : phonétique / phonologie .....	5
1.1    Le concept de la phonétique .....	5
1.2    Le concept de phonologie .....	5
1.3    Distinction entre la phonétique et la phonologie .....	6
2  Les branches de la phonétique.....	6
2.1  La phonétique articulatoire.....	6
2.2  La phonétique acoustique .....	6
2.3  La phonétique auditive .....	6
3  Le système phonétique de la langue française .....	7
3.1  Les voyelles.....	7
3.1.1  Les critères d'opposition des voyelles .....	7
3.2  Les consonnes .....	8
3.3  Les semi- consonnes .....	9
4  Le concept de la prononciation.....	9
4.1  Définition de la prononciation .....	9
4.2  Les méthodes d'enseignement de la prononciation.....	10
4.2.1  La méthode articulatoire .....	10
4.2.2  La méthode comparatiste .....	10
4.2.3  La méthode des oppositions phonologique.....	10
4.2.4  La méthode verbo-tonale .....	11
4.2.5  La méthode prosodique.....	11
Chapitre II: La méthode phonétique et gestuelle de Suzanne Broel Maisonny	
1  Bref historique de la méthode phonétique et gestuelle.....	14
2  Notes bibliographiques sur la fondatrice de la méthode méthode.....	15
3  Les auteurs des ouvrages qui appliquent la méthode.....	16
4  L'appellation de la méthode.....	17

4.1	Une méthode phonétique.....	17
4.2	Une méthode gestuelle.....	17
5	Les étapes de la progression de la méthode phonétique et gestuelle.....	17
5.1	Les voyelles orales.....	18
5.2	Les consonnes.....	18
5.2.1	Les consonnes continuées.....	18
5.2.2	Les consonnes occlusives.....	18
5.3	Les voyelles nasales et les graphies complexes.....	18
6	Les compétences à installer par la méthode.....	18
7	Les supports utilisés par la méthode phonétique et gestuelle.....	19
7.1	Les fiche des sons.....	19
7.2	Les manuels.....	19
<b>Chapitre III L'enseignement du FLE en 3<sup>ème</sup> AP</b>		
1	L'objectif de l'enseignement du français en 3 <sup>ème</sup> AP.....	22
2	Les compétences à installer d'après le programme de 3 <sup>ème</sup> AP.....	22
3	Le déroulement général de l'enseignement du FLE en 3 <sup>ème</sup> AP.....	24
4	L'enseignement de la prononciation en 3 <sup>ème</sup> AP.....	25
5	La place de la prononciation dans l'enseignement de FLE en 3 <sup>ème</sup> AP.....	26
5.1	Le manuel.....	26
5.2	Le plan annuel.....	26
<b>Chapitre IV Le protocole de recherche et analyse des résultats</b>		
1	Protocole de recherche.....	28
1.1	Présentation de l'établissement.....	28
1.2	Présentation et description du public.....	28
1.3	Le matériel de l'enquête.....	29
1.4	La démarche de l'enquête.....	29
1.5	Les difficultés méthodologiques.....	29



2	Description des résultats.....	30
2.1.1	Description de la séance sans la méthode phonétique et gestuelle.....	30
2.1.2	Description de la séance avec la méthode phonétique et gestuelle.....	31
3	Etude comparative.....	32
4	Les difficultés des apprenants et les traitements suggérés par la méthode phonétique et gestuelle.....	35
5	Interprétation des résultats.....	36
	Conclusion générale.....	39
	REFERENCES	
	BIBLIOGRAPHIQUES.....	42
	ANNEXE	

## Résumé

Acquérir une bonne prononciation d'une langue étrangère dans sa première année de scolarisation exige en parallèle une reconnaissance parfaite des différents sons du système phonologique de cette langue. Pour réussir une séance de prononciation et de reconnaissance d'un son nous avons appliqué une méthode de correction phonétique qui harmonie entre la phonétique et la gestuelle : C'est la méthode phonétique et gestuelle de Suzanne Borel.

A travers notre recherche nous avons essayé de montrer l'avantage de cette méthode dans l'enseignement /apprentissage de la prononciation et de la reconnaissance des sons de la langue française

Pour ce faire, nous avons choisis un public constitué d'élèves de la classe de troisième année primaire.

La mise en œuvre de cette méthode nous permet de vérifier les hypothèses:

- Le jeune apprenant pourrait prononcer correctement des sons complexes et les sons proches par le biais des activités corporelles et de la gestuelle.
- La participation de l'apprenant à la construction de son savoir l'amènerait à acquérir des compétences communicatives dans sa langue d'apprentissage.

### Mots clés:

Phonétique, phonologie, prononciation, gestuelle

### ملخص:

إن اكتساب مهارة النطق السليم بلغة أجنبية في عامها الأول من الدراسة يتوازي مع الدراية المتقنة للنظام الصوتي لهذه اللغة. من أجل إنجاز حصة النطق واكتشاف الحرف طبقنا إحدى طرق التصحيح الصوتي التي تتناغم بين الصوت والإيماءات إنها الطريقة الصوتية والإيمائية لسوزان بورال. من خلال بحثنا حاولنا الوقوف على فعالية هذه الطريقة في تدريس وتعلم النطق السليم والدراية المتقنة للنظام الصوتي للغة الفرنسية. من أجل القيام بهذه الدراسة اخترنا جمهوراً مكوناً من تلاميذ السنة الثالثة ابتدائي. يتيح لنا تنفيذ هذه الطريقة التحقق من الفرضيات: - يتمكن المتعلم الشاب من النطق السليم للأصوات المعقدة و الأصوات المتشابهة من خلال الحركات الجسدية والإيماءات. - مشاركة المتعلم في بناء معرفته ستقوده إلى اكتساب مهارات التواصل بلغته التعليمية.

### الكلمات المفتاحية

علم الصوتيات . علم المنطوق . علم الدلالة . الإيماءات

## **Abstract**

Acquiring a valid pronunciation of a foreign language in early academic years requires a perfect recognition of the different sounds of the phonological system of that language.

In order to make a successful pronunciation's session for the sounds, we have applied a method of phonetic correction that make balance between phonetics and gestures. This method is labeled as Suzanne Borel phonetic and gestural method.

This research aims to show the advantages of this method language sounds.

To do this, we have chosen the third grade class pupils as case study.

Using this method encloses us to improve the credibility of the following hypotheses:

-The pupil could correctly pronounce complex and chased sounds through body language and gestures.

-The pupil contribution within classroom may motivate him/her effectively to acquire communicative skills of his second language learning.

## **Key words**

Phonetic, phonology, pronunciation, gestures

# **INTRODUCTION GENERALE**

## Introduction générale

---

L'apprentissage des langues étrangères est devenu une nécessité dans notre vie personnelle et professionnelle. La didactique de l'oral dote l'apprenant d'une compétence communicative, savoir faire, règles, emplois et moyens pour agir dans et avec la langue étrangère. A ce propos, l'oral est donc l'objet d'enseignement/apprentissage qui prend en considération les habilités cognitives, linguistiques et pragmatiques et qui concerne la compréhension et la production ainsi que le verbal, le para verbal et le non verbal.

Le sujet dans lequel s'inscrit notre travail de recherche relève de la didactique de l'oral du français langue étrangère (FLE). Il se focalise sur la prononciation et la reconnaissance des sons. Pour entamer notre étude nous avons choisi comme terrain d'analyse le cycle primaire en Algérie, ville d'Adrar.

Les motivations de ce choix viennent de l'étude des différentes méthodes de prononciation et de correction phonétique ainsi qu'à partir d'un constat qui a été réalisé après plusieurs observations et expériences personnelles. En effet, nous avons pu constater que les élèves de 3<sup>ème</sup> AP n'articulent pas correctement les lettres et les sons de langue française et nous n'avons pas eu l'occasion de concevoir une méthode motivante et structurée pour une bonne maîtrise de la prononciation durant une séance de prononciation et reconnaissance d'un son.

A ce propos, il semble intéressant d'aborder la méthode phonétique et gestuelle dans le processus de la prononciation chez les apprenants de 3AP afin d'envisager l'enseignement de l'oral et celui de l'écrit qui est pour but de développer chez le jeune apprenant des compétences à l'écrit lire et écrire, ces compétences sont complémentaires en effet l'apprenant qui ne pourrait pas lire ne serait jamais écrire ni parler. L'apprenant de 3AP devra donc être capable de prononcer correctement les sons du système phonologique de la langue française tout en activant la correspondance phonie graphie.

Dans cette perspective les questions qui se posent sont :

1-Comment pouvons-nous renforcer les acquis antérieurs des apprenants pour une bonne maîtrise des codes de la langue française?

2-Et est-ce que la méthode phonétique et gestuelle pourrait-elle amener l'apprenant à bien prononcer les sons de la langue française ?

Afin de répondre à cette question nous émettons les hypothèses suivantes :

1-l'apprenant serait capable de maîtriser les sons d'une langue étrangère par le biais de la répétition.

## Introduction générale

---

2-Le jeune apprenant pourrait prononcer correctement des sons complexes et les sons proches par le biais des activités corporelles et de la gestuelle.

3-La participation de l'apprenant à la construction de son savoir l'amènerait à acquérir des compétences communicatives dans sa langue d'apprentissage.

Ce travail sera présenté sous forme de trois chapitres théoriques. Dans le premier nous parlerons de quelques principes de base concernant notre domaine de recherche. Le deuxième chapitre sera consacré à donner un bref historique sur la méthode phonétique et gestuelle, sa fondatrice, sa progression et les compétences à installer par cette méthode ainsi que ses supports et ses manuels. Le troisième chapitre de cette partie sera focalisé sur l'enseignement du français langue étrangère (FLE) en 3<sup>ème</sup> année primaire en Algérie où nous irons montrer la place accordée à la prononciation dans cette année selon des différents critères.

Le dernier chapitre concerne le côté pratique, il sera réservé à l'enquête que nous aurons menée au sein d'une école primaire, à l'analyse et à l'interprétation des résultats de l'enquête et aux vérifications des hypothèses formulées préalablement comme nous essayerons de proposer des perspectives sur le thème de notre recherche.

La méthode phonétique et gestuelle est appliquée souvent par des écoles privées grâce à la rapidité et à la qualité de son apprentissage. Cette méthode est traitée dans quelques mémoires de fin d'étude comme nous venons de citer par la suite :

-Le mémoire de master de l'université MOHAMED KHIDER de Biskra de ROUINA Selma intitulé « Installation des compétences lectorales par la mise en œuvre de la méthode Borel-Maissonny : Cas des apprenants de la troisième année primaire ». 2014/2015

Mémoire d'orthophonie intitulé « Réécolage du geste de jugement et d'orientation de Suzanne Borel -Maissonny :Epreuves associées de jugement et d'orientation et epreuves de rythme » Université BORDEAUX.France .2013 de l'étudiante Alexandra FUZIER.

# **Chapitre I**

## **Cadre conceptuel de la recherche**

### Introduction

Au propos de ce chapitre nous irons proposer des définitions et des points qui servent à identifier tout ce qui est en relation avec le domaine de notre recherche. En effet, en premier lieu nous tiendrons à définir les deux concepts : la phonétique et la phonologie ainsi que le lien existant entre eux. Le deuxième point met l'accent sur les branches de la phonétique. Par la suite il serait évident de décrire le système phonétique de la langue française comme nous allons pris en considération le concept de la prononciation, et ses méthodes de correction phonétique. En dernier lieu nous concluons par son rôle dans l'enseignement de la langue française.

### 1-Les concepts : phonétique / phonologie

#### 1-1 Le concept de la phonétique

Le concept phonétique vient du grec « *phônêtikos* », où « *phônê* » qui veut dire la « voix », le « son »

Selon J-P Cuq la phonétique est : « *la discipline qui étudie la composante sonore d'une langue dans sa réalisation concrète, des points de vue acoustique, physiologique (articulatoire) et perceptif (auditif).* » (cité par (GHEMRI.D2016,P.12).

Dans ce sens nous pouvons définir la phonétique par la science qui s'intéresse à l'étude des sons de la parole humaine. En effet, la phonétique acoustique se focalise sur l'action de transmission des sons entre l'émetteur et le récepteur ; autrement dit c'est le traitement des sons et ses différentes qualités. D'une vision articulatoire, elle étudie le mode d'articulation des organes de la parole. Ainsi qu'à la perception des sons par le récepteur (phonétique auditive).La phonétique donc met au point la gestion physiologique de la parole humaine quant à l'aspect transmissif et perceptif des sons d'une langue.

#### 1-2 Le concept de phonologie

J-Dubois a défini la phonologie étant comme : « *La science qui étudie les sons du langage du point de vue de leur fonction dans le système de communication linguistique. Elle se fonde sur l'analyse des unités discrètes (phonèmes et prosodèmes) opposées à la nature continue des sons (...)* » (J-Dubois .Dictionnaire de linguistique, Gd Larousse Paris, 2003, P361)



De ce fait, la phonologie étudie les sons d'une langue ; c'est-à-dire l'étude des sons dans l'action de communication, c'est une phonétique fonctionnelle qui se base sur deux concepts la phonématique et la prosodie. Dans ce sens P. Léon déclare que : «La phonologie ou phonétique fonctionnelle (nommée aussi phonémique) est la discipline qui étudie la forme de l'expression c'est à –dire l'arrangement selon lequel s'établit la fonction distinctive des phonèmes, dans la structure de la langue. »(Cité par (GHEMRI .D, 2016 .P.13).Donc, la phonologie s'intéresse à la fonction du son dans la transmission d'un message. En effet, son principe est de dégager les caractéristiques des phonèmes qui permettent de distinguer un phonème à un autre. Par exemple : Les phonèmes /k/ et /t/ ont trois traits en commun : « oral », « occlusif », « non voisé ». Ils se distinguent par le trait vélaire de /k/, et le /t/ qui est dental.

### **1-3 Distinction entre la phonétique et la phonologie**

À partir des définitions données auparavant nous pouvons dire que la phonétique et la phonologie sont deux sciences détachées de la linguistique qui sont s'intéressées à l'étude des sons. En effet, d'une part, la phonétique est pour l'étude physique et physiologique des sons dans le langage humain, d'autre part la phonologie étudie la fonction des sons d'une langue.

## **2 Les branches de la phonétique**

La phonétique contient trois branches principales, nous venons de les développer par la suite :

### **2-1 La phonétique articulatoire**

La phonétique articulatoire est la science qui étudie la réalisation des et la productions des sons par les organes de la parole. Elle se subdivise en 3 grandes composantes:

- La souffle sub-glottique (réserve d'air : poumons)
- La source vocale (larynx, système excitateur)
- La cavité supra-glottique (cavités de résonance) : pharynx (1), la cavité buccale (2), cavités nasales (4), cavité labiale (3).

### **2-2 La phonétique acoustique**

La phonétique acoustique s'intéresse au classement des sons en fonction de leur perception par le récepteur.

### **2-3 La phonétique auditive**

La phonétique auditive se préoccupe de l'étude de l'institution d'un moyen de communication entre un locuteur et son récepteur à partir d'une transmission codée.

### 3-Le système phonétique de la langue française

L'alphabet international de français comprend trente six phonèmes :

#### 3-1 Les voyelles

Le système vocalique de la langue française contient seize phonèmes .En effet, douze de ceux derniers sont des voyelles orales et quatre voyelles nasales

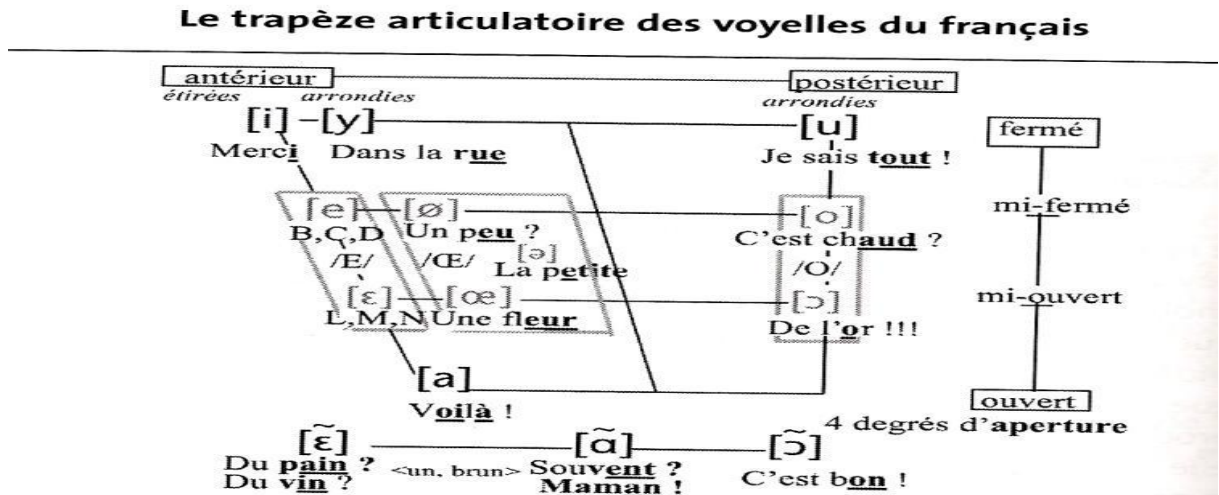


Figure 1 : Trapèze articulatoire des voyelles du français

D'un point de vue articulatoire et à partir du schéma de Lauréat.2007. Les voyelles peuvent être définies comme des sons homogènes. Ces dernières peuvent classer en fonction des différents critères :

#### Les critères d'opposition des voyelles

Selon l'inspection académique de la Manche, la distinction entre les voyelles est décrite selon quatre oppositions. La première est l'opposition de nasalité qui est provoquée par deux velums .En effet, la prononciation des voyelles orales [a], [ɛ], [œ], [ɔ] se fait par le passage de l'air par la cavité buccale au moment l'air passe en parallèle par la cavité buccale et par le nez lors que nous prononçons les voyelles nasales [ã][ ẽ], [œ̃],[ ɔ̃].Le deuxième critère est l'opposition d'aperture :D'après Armand colin, les voyelles se distinguent aussi selon le degré d'ouverture de la bouche qui peut être fermé ou mi fermé, ouverte ou mi ouverte. Par exemple la bouche s'ouvre lors de la prononciation des phonèmes [i],[e],[ɛ]et[a] des mots merci, nez, naitre ,voilà .La troisième opposition est celle de labialisation qui s'intéresse à la position des lèvres où les voyelles sont caractérisés par l'arrondissement ou le non arrondissement des lèvres. Par exemple le phonème [ø] est arrondi. Par contre le phonème [e] est non arrondi.

Le dernier critère de classement des voyelles est l'opposition de localisation .Cette dernière se concerne le lieu du passage de l'air où il est constaté que la réalisation de

certaines voyelles ne se produisent pas du même niveau dans la cavité buccale, dont les phonèmes [i, y, e, ø] sont des voyelles antérieures par rapport aux phonèmes [u, o, ɔ] qui sont caractérisés par la postériorité de la cavité buccale.

### 3-1-2 Les consonnes

Selon l'alphabet international du français nous constatons dix-huit 18 consonnes. Ces dernières sont définies comme des sons dus de la production des différents organes de la cavité buccale. En effet, le passage de l'air peut avoir un obstacle partiel ou total de la bouche durant la prononciation. La différence entre ces phonèmes se fait par rapport à ces caractères, son lieu et son mode d'articulation. Par exemple selon les phonéticiens : la consonne /t/ est une occlusive, non voisée, apico-dentale alors que la consonne /d/ est une occlusive voisée, apico-dentale. Dans le cas de la prononciation du son [p] dans le mot passer, nous remarquons l'abstraction totale de l'air par les lèvres. Les consonnes spirantes se produisent lorsque l'air est obstrué partiellement. Par exemple pour prononcer le phonème [f] dans le mot frère l'air est bloqué partiellement par les lèvres. Lorsque l'air passe par le nez nous parlons des consonnes nasales comme par exemple le son [m] de mer. Le lieu d'articulation est considéré comme un deuxième critère de classification des consonnes dans la bouche. En effet, Armand Colin distingue cinq endroits d'articulation des consonnes en langue française :

- a)-Les lèvres : consonnes bilabiales comme le son [b] de branche
- b)-Les dents : consonnes dentales comme le son [d] de droite
- c)-Le palais dur : consonnes palatales comme le son [ʃ] de chat
- d)-Le palais mou : consonnes vélaires comme le son [k] de car
- e)-La luette : consonne uvulaire comme le son [ʁ] de rue (Armand Colin, Paris, 2010, p73)

Le dernier critère de classification des consonnes se passionner pour l'intervention de la vibration ou non vibration des cordes vocales dont nous soulignons certaines consonnes voisées comme les phonèmes [z],[v],[ʒ] au lieu que les autres consonnes sont des phonèmes non-voisés.

CONSONNE	Bilabial	Labiodentale	Apico-dentale	Pré-dorso-alvéolaire	Pré-dorso-palatale	Dorso-palatale	Palato-vélaire
S	e	le	e	e	e	e	p
Occlusive sourde	P		T				K
Occlusive	B		D				G

<b>sonore</b>							
<b>Nasale</b>	M		N			ɲ	N
<b>Fricative sourde</b>		F		S	ʃ		
<b>Fricative sonore</b>		V		Z	ʒ		

**Tableau 01 : La classification des consonnes de français**

Les des deux consonnes/R/ et,/L/ non incluse ont des différentes catégories par rapport à ceux qui ont cités dans le tableau ci-dessus.

-/r/ : roulé est une consonne vibrante. Le [R] dorso-uvulaire et dite aussi liquide, comme le [l]. (Armand COLIN .Paris ,2009 ,81)

**3-1-3 Les semi- consonnes:**

<i>SEMI-CONSONNES</i>	<i>Dorso-palatale</i>	<i>Dorso-vélaire</i>
Glissante	ɥ, j	W

**Tableau 02 : Semi-consonnes Ou Semi-voyelles Du Français**

Ces trois phonèmes oraux se caractérisent par leurs sonorités comme les voyelles et se ressemblent aux consonnes par ses faibles bruits de friction c’est pourquoi les phonéticiens les appellent « *Les semi-voyelles* » ou « *Les semi-consonnes* ».

De point de vue articuloire elles sont définies comme la suite :

- [ɥ] est constrictive, dorso-palatale et non arrondie
- [j] est constrictive, dorso-palatale et arrondie
- [w] est constrictive, dorso-vélaire et arrondie.

**4-Le concept de la prononciation**

**4-1 Définition de la prononciation**

La prononciation est l’action de prononcer, d’articuler, et de proférer des sons, des lettres ou des mots.Autrement dit ; c’est la façon dont un locuteur produit les sons d’une langue avec une articulation et une intonation propre à cette langue parlée.

Dans ce sens J-P Cuq a définit la prononciation comme une action « *liée à l'articulation mais également à l'audition (capacité sensorielle de l'oreille) et à la perception (interprétation de la réalité, physique).* » (J-P Cuq., p. 205)

## **4-2 Les méthodes d'enseignement de la prononciation**

### **4-2-1 La méthode articulatoire**

La plupart des travaux de la correction phonétique en FLE s'appuient sur la méthode articulatoire. Donc c'est la plus ancienne méthode de correction phonétique. Elle se focalise sur l'étude des organes de production des sons en mettant l'accent sur la forme et la position du de l'appareil phonatoire. En plus, cette méthode sert à transmettre à l'apprenant un enseignement théorique et pratique basé sur la phonétique articulatoire suivi par une démarche progressive à l'écrit en visant la correspondance phonie graphie et les règles grammaticales (le genre, le nombre les articles, etc.).

Donc, l'apprenant est invité à prononcer les sons à partir des consignes théoriques à exécuter par son appareil phonatoire. Selon cette méthode l'enseignant propose des exercices de gymnastique articulatoire qui sert à établir un lien entre les informations théoriques et les caractères physiologiques dont -il passe du plus simple au plus complexe en respectant les principes de progression traités par les ouvrages phonétiques de FLE

#### **Les exercices proposés**

- son prononcé isolément. Ex : la prononciation du son [F] de fraise
- son isolé en opposition avec son voisin du genre[i]vs[y].Ex : la prononciation du son [f] en opposition avec son voisin [v].
- son dans des syllabes isolées présentées dans un ordre aléatoire.Ex : La prononciation des sons de la syllabe fra
- sons dans des mots isolés :Ex Fadila, une ,fraise.
- sons dans des membres de phrase. Ex : Fadila a une fraise
- son dans des phrases décontextualisées

### **4-2-2 La méthode comparatiste :**

Cette méthode sert à analyser et à comparer entre le système phonologique de la langue-mère de l'apprenant et celui de la langue étrangère où l'enseignant fait appel à des sons communs ou proches dans la langue maternelle pour corriger la prononciation de ces correspondances dans la langue étrangère.Par exemple : le son[f] en français par son correspondant dans la langue arabe[ف].

### **4-2-3 La méthode des oppositions phonologiques**

L'idée de cette méthode est inspirée des conceptions de Bloomfield Jakobson et Halle. Selon ces derniers le classement des phonèmes se réalise à partir des traits distinctifs qui permettent les oppositions binaires des sons. Dans la méthode des oppositions phonologiques l'enseignant cherche à développer les exercices de

discriminations et des identifications des phonèmes ou des mots .Il peut aussi proposer des exercices sur l'opposition entre deux ou plusieurs phonèmes. Par exemple les mots : beau /peau. L'apprenant doit être conscient de distinguer entre les phonèmes opposés lors qu'il est présent à une situation authentique pour ne pas tomber dans l'opposition du sens.

A ce propos DUTARD Argod déclare : « *l'oreille discrimine de plus en plus mal des distinctions difficiles à réaliser qui ne sont guère soutenues par les besoins de la communication*» (ELSAYED A, et IBRAHIM N2011.P.05).

#### **4-2-4 La méthode verbo-tonale**

Une méthode naît avec les travaux de GUBERINA. Elle est issue des expériences faites sur les malentendants, par le temps ces travaux ont été considérés comme une stratégie de correction phonétique dans l'enseignement des langues étrangère. Cette méthode permet à l'enseignant de rééduquer les auditions et de corriger la prononciation. De ce fait CUREAU et VULETIC affirment que « *Le système verbo-tonal a aujourd'hui une application double : rééducation de l'audition et correction de la prononciation quand on apprend les langues étrangères* » (cité par(GUERFI.L2017.P.26).

Ainsi qu'elle considère L'erreur comme un point positif qui envisage la réception auditive et qui ouvre la porte à des nouveaux modèles convenables.

#### **4-2-5 La méthode prosodique**

Cette méthode a emprunté ses idées de la méthode verbo- tonale. Elle se focalise sur l'adéquation des sons par l'étude de rythme en s'appuyant beaucoup plus sur le rôle de l'intonation dans la compréhension et la production des énoncés associés par « des schémas intonatifs des attitudes et des expressions faciales ou gestuelle » (CUQ .Jean.P ,et GRUA, 2002 ,P174)

Comme nous venons de discourir tout au long de ce chapitre sur les sciences d'étude des sons d'une langue ainsi que le rapport lettre-phone du système phonologique français.

Au cours de ce chapitre nous avons traité les conceptions de la phonétique, de la phonologie et celle de la prononciation ainsi que toutes les notions qui ont une relation avec eux.

Les informations présenté au cours de ce chapitre nos construit des connaissances sur les caractéristiques des sons et les principaux méthodes de correction phonétique afin que nous puissions mettre un lien avec le chapitre suivant qui présente une nouvelle méthode phonétique de production des sons.

## **Chapitre II**

# **La méthode phonétique et gestuelle de Borel Maissonny**

### Introduction

L'enseignement de la prononciation reste toujours un phénomène complexe auprès des enseignants des langues étrangères car la qualité de cet enseignement se fait souvent d'une manière théorique où l'enseignant enseigne un peu des connaissances de base sur les caractéristiques prosodiques de la langue cible avec des moyens de transmission moins efficaces.

Le présent chapitre présente l'une des méthodes d'enseignement de la phonétique qui expose aux enseignants un chevauchement entre les connaissances théoriques et le côté pratique grâce à un ensemble d'exercices et des gestes présentés par la méthode. Au cours de ce chapitre nous tiendrons à présenter un bref historique de la méthode phonétique et gestuelle comme nous présenterons des notes biographiques sur la fondatrice de cette méthode, par la suite nous traiterons des explications concernant l'appellation de la méthode cible ainsi que les étapes de sa progression et à la fin nous passerons à identifier les compétences à installer par cette méthode.

### 1-1 Bref historique de la méthode phonétique et gestuelle

La méthode Borel-Maisonnny a été publiée en 1949 puis en 1956 sous la protection du Bulletin mensuel de la société Alfred Binet sous l'appellation « Méthode de lecture ». En 1960 Suzanne Borel a publié sa méthode dans son ouvrage « Langage orale et écrit », en premier lieu la méthode a été adressée à des personnes sourdes, par la suite a été utilisée pour la rééducation des enfants ayant des problèmes psychopédagogiques comme ; la dyslexie, l'hypoacousie et la dysorthographe. Dès 1962 cette méthode a connu un grand succès grâce aux éditions qui ont témoigné son efficacité. A cet instant l'orthophoniste J.P Thomas déclare que cette méthode est : *« adaptée à un apprentissage collectif normal de la lecture qui présente, contrairement à d'autres méthodes, le très gros avantage de prévenir les troubles dyslexiques »* (cité par (ROUINA.S2015, P.35). parce qu'elle repose sur un apprentissage de lecture adéquat à tous les apprenants et en plus elle permet aux personnes handicapées de triompher leurs difficultés. Cette méthode est devenue célèbre facilement à l'aide des éditions et rééditions ponctuelles de l'ouvrage de Clotilde Sylvestre « Bien lire et Aimer lire ».

Elle repose sur quatre livres : deux livres centrés sur l'apprentissage de la lecture, et les deux autres livres présentés sous forme des recueils d'exercices de lecture syllabique.



## Chapitre II: La méthode phonétique et gestuelle de Suzanne Broel Maisonnny

Il s'agit donc dans cette méthode d'associer des gestes aux sons ou aux graphèmes de l'alphabet dans le but de faciliter aux apprenants l'installation des compétences de lecture et écriture. En effet, cette méthode permet à l'apprenant de mémoriser les lettres en tant que sons phonétique ainsi que leur manière d'écriture. De ce fait l'orthophoniste Annie Dumont, a expliquée:

La méthode phonétique et gestuelle consiste en fait à associer le geste de la main aux lettres ou aux graphèmes de l'alphabet, [...]. [Elle fournit] une information visuelle quant à la forme de la lettre, une information sonore, puisqu'on peut mieux préciser le son et une information qu'on appelle phonétique puisque ça précise où ce fait le son de cette lettre là [...], c'est quelque chose qui est ressentie mais qui est toujours congruente avec une multi sensorialité. Donc la méthode Borel-Maisonnny certes elle est ancienne, mais elle est tout à fait justifiée par les travaux neuropsychologiques actuels qui la valident. (Cité par (ROUINA.S2015, P.36).

La méthode phonétique et gestuelle donc donne à l'enseignant des solutions satisfaisantes pour travailler avec aisance avec une classe hétérogène grâce à ces trois profils d'apprentissage illustrés dans le schéma suivant :

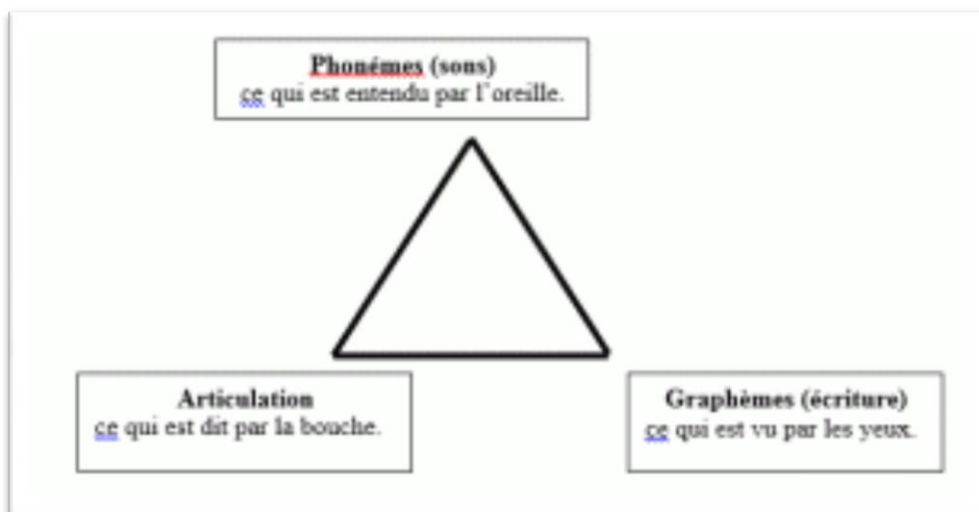


Figure 02: **Triangle des trois canaux développés par la méthode phonétique et gestuelle**

### 2 Notes biographiques sur la fondatrice de la méthode

Suzanne Borel (1900-1955) est une grammairienne, phonéticienne et fondatrice de l'orthophonie en France et apprenant de l'Abbé Jean-Pierre Rousselot (1846-1924). En 1926 elle a travaillé collectivement avec le docteur Victor Veau qui a été chargé d'opérer les enfants ayant des divisions palatines et de bec-de-lièvre. En effet, elle est menée à aider ces enfants à améliorer leurs articulation et leurs voix. Cette phonéticienne a

## **Chapitre II: La méthode phonétique et gestuelle de Suzanne Broel Maisonnny**

---

commencée ses premières rééducations sur le groupe d'enfants souffrant des divisions palatines qui sont faites de manière expérimentale. Ses premiers résultats sont publiés en 1929 dans la revue politique. En 1951 elle a créée des testes spécifiquement adaptés à l'analyse du langage quelques années après elle a délivré ses premières attestations d'étude d'orthophonie qui concerne une petite équipe praticiennes novatrices en 1955. Elle a travaillé aussi en équipe avec Julian de Ajuriaguerra sur les troubles instrumentaux des enfants (dyslexie, dysgraphie, troubles du schéma corporel). À travers ces travaux de rééducation des dyslexiques Suzanne Borel donne la naissance à une nouvelle méthode sous le nom "La méthode phonétique et gestuelle" qui a été publiée en 1960 dans son ouvrage « Langage orale et écrit »

Elle est l'auteure de plusieurs ouvrages comme Elle a publié de 1929 à 1989 plus de 250 contributions dans son domaine d'étude. Les travaux de Suzanne Borel visent à évoluer la réflexion sur l'échec spécifique du langage.

### **3 Les auteurs des ouvrages qui appliquent la méthode**

**Clotilde Silvestre de Sacy (1907-1991)** est enseignante à l'école primaire (1960-1963) et orthophoniste en 1967. Elle est l'auteure du livre Bien lire et Aimer lire (1<sup>ère</sup> édition en 1960) et du recueil des textes complémentaire (1<sup>ère</sup> édition en 1963).

**Chantal Comte** est enseignante des écoles primaires. Elle a utilisé la méthode phonétique tout au long de sa carrière comme elle a participé à l'écriture de l'ouvrage Bien lire et Aimer lire (édition 2018). Elle est aussi l'auteure des cahiers d'exercices et des guides pédagogiques de la méthode phonétique et gestuelle de Suzanne Borel.

**Luna Cavalier** est professeure des écoles. Elle a appliqué la méthode phonétique et gestuelle avec les élèves en CP. Elle a aussi participé à l'écriture de l'ouvrage Bien lire et Aimer lire (édition 2018) et aux guides pédagogiques de la méthode.

**Yves Blanc** était enseignant au centre d'éducation puis au centre de rééducation psychologique. Il a rédigé l'ouvrage du recueil d'exercices CP et C.E et aussi du recueil d'exercices GS qui vise à initiation des enfants à la méthode phonétique et gestuelle dès l'âge de 5ans (édition 2008).

### 4 L'appellation de la méthode

L'appellation de la méthode de Suzanne Borel par la méthode phonétique et gestuelle est expliquée comme suite :

#### 4-1 Une méthode phonétique

C'est une méthode phonétique parce qu'elle s'intéresse à l'étude des sons de la langue française. En effet, elle travaille sur les caractéristiques de chaque phonème par rapport à son vibration glottale ou non, vibration nasales ou orale et aussi par rapport à la position de la langue. Elle est donc phonétique car elle vise à mettre l'apprenant en conscience phonologique des phonèmes et de ses points d'articulation afin de l'amener à une bonne prononciation.

#### 4-2 Une méthode gestuelle

Une méthode gestuelle qui sert à associer des gestes aux phonèmes et non pas aux graphèmes exemple : Fait un rond avec les doigts pour le son o et ses graphies o, eau, au. Pour Suzanne Borel « *le geste associé au phonème permet de créer un conditionnement à l'identification de la lettre écrite et de l'articulation correspondante qui doit être d'une solidarité parfaite* ». (Clotilde .S, 2018.p 3)

Cet outil non verbal mène l'apprenant à une meilleure identification de la lettre et de son articulation l'objet qui lui permet de dépasser toute une confusion entre les sons voisins ou proches ex: les sons v/f et les sons proches tel que p/b/d/q en prononciation et en écriture.

Le geste donc d'une part facilite la mémorisation du son et de son signe graphique et d'autre part il reprend une idée sur la forme de la lettre ex: le geste de la lettre b avec sa boule devant donne une idée sur le mot bébé . (Cf. Voir annexe 1).

### 5 Les étapes de la progression de la méthode phonétique et gestuelle

Selon la méthode phonétique et gestuelle la reconnaissance des sons de la langue française se fait progressivement comme la suite :

### 5-1 Les voyelles orales

En premier lieu il est évident que l'apprenant maîtrise les sons représentés par les voyelles orales ;(a -i -é - o -u – e - ou) Ces dernières sont associées par des gestes (cf. voir annexe1) qui élucident les trucs d'articulation dans la prononciation des phonèmes (e, o, u), (o, ou) et (i, u, é).

### 5-2 Les consonnes

Après une maîtrise des voyelles orales l'apprenant passe à l'apprentissage des consonnes dont-il commence par :

#### 5-2-1 Les consonnes continuées :

Ils sont représentés par les sons [f], [v], [s], [h],[ʒ],[ʃ],[z],[l],[R],[m],[n](Cf. Voir annexe 1)

#### 5-2-2 Les consonnes occlusives :

L'apprentissage des consonnes occlusives se fait par l'appropriation des sons consonantiques occlusives sonores ; [b], [d], [g] puis les sons consonantiques occlusives sourdes ; [p], [k], [t].

### 5-3 Les voyelles nasales et les graphies complexes

En dernier lieu l'apprenants doit mettre en connaissance des voyelles nasales ; [ã][ẽ], [œ],[ õ] et les graphies complexes des lettres en deux ou plus éléments vocaliques formant un son simple par exemple dans le mot « famille » les lettres( i+ ll ) forment le son [j].

## 6-Les compétences à installer par la méthode

### A l'écrit

- Apprendre à maîtriser facilement le code graphique (les gestes présentés par la méthode permettent à l'apprenant de mémoriser les formes graphiques des lettres).
- Apprendre la correspondance graphies/phonie (plusieurs graphèmes= un seul son).
- Respecter la latéralisation (gauche-droite).

### **-A l'oral**

-Fixer le code phonique dans la mémoire de l'élève par le biais d'un geste.

-Identifier auditivement et visuellement les phonèmes.

-Prononcer correctement les phonèmes.

-discriminer les phonèmes par paire minimale afin de les distinguer à l'écoute, en prononciation.

### **7-Les supports utilisés par la méthode phonétique et gestuelle**

La mise en place d'une méthode nécessite tout d'abord la présence d'un programme à mettre en œuvre, des outils et des supports favorisant le bon guidage de cette dernière. Dans ce chemin Borel Maisonnny a tenu d'appliquer sa méthode sur des enfants sourds et même avec les enfants entendant en difficulté en suivant des étapes et des consignes qui répondent aux besoins de cette catégorie d'enfants, dans son travail elle s'appuie sur des fiches des sons ainsi que une série d'exercices adaptés à la progression de la méthode cible.

#### **7-1-les fiches des sons :**

Il s'agit d'un ensemble des sons produisant par les lettres de l'alphabet de la langue française. Ces derniers sont accompagnés par des gestes illustrant l'image articulatoire des sons par fois ex : Le son [r] (Cf. Voir annexe 1) et d'autre fois la forme graphique de la lettre ex : Le son [m] (Cf. Voir annexe 1).

#### **7-2-Les manuels :**

Comme nous avons dit auparavant que la méthode phonétique et gestuelle contient quatre ouvrages deux livres pour l'apprentissage de la lecture à proprement parler le premier intitulé « Bien lire et Aimer lire » rédigé par Clotilde Silvestre de Sacy en collaboration avec Chantal Comte et Luna Cavalier (édition 2018) .Il présente la méthode phonétique et gestuelle. Cet ouvrage est suivi par quatre cahiers d'exercices d'application qui suivent fidèlement la progression de méthode phonétique et gestuelle. Le deuxième ouvrage prend le même intitulé du premier livre Il est présenté en forme d'un recueil des textes de l'auteure Clotilde Silvestre de Sacy. Les deux derniers ouvrages sont rédigés par l'écrivain Yves Blanc. Ils sont présentés sous formes des Cours Préparatoire(CP) et élémentaires(CE) ainsi que un cahier d'exercices en classes de Grande Section (GS).

## **Chapitre II: La méthode phonétique et gestuelle de Suzanne Broel Maisonnny**

---

D'après ce nous avons vue dans ce chapitre nous pouvons dire que la méthode phonétique et gestuelle fondé par Suzanne Borel est une méthode de l'apprentissage de la prononciation en FLE qui s'intéresse à l'étude du son, de leur articulation ainsi que son graphème.

Au cours ce chapitre nous avons évoqué des informations historiques sur la méthode phonétique et gestuelle et sur sa fondatrice comme nous avons expliqué la démarche de progression de cette méthode ainsi que les compétences qui vient à installer chez les apprenants et aussi les auteurs et les ouvrages qui ont participé à la réussite de cette méthode.

La collecte des donnés de ce chapitre nous permet de savoir certaines connaissances et principes de base de la méthode phonétique et gestuelle, la chose qui nous permet à se diriger vers le chapitre suivant qui sert à décrire le cycle d'enseignement/apprentissage où la méthode va être s'appliquer.

## **Chapitre III**

# **L'enseignement du FLE en 3<sup>ème</sup> année primaire**

### Introduction

Selon la réforme du système éducatif 2006/2007, la langue française est enseignée dès le troisième palier du cycle primaire après deux années de scolarité en langue arabe .

A cette année d'apprentissage l'apprenant s'entre dans une situation d'initiation à la première langue étrangère.

Dans ce chapitre nous tâcherons de traiter premièrement l'objectif de l'enseignement du français en 3<sup>ème</sup> AP .Nous tenterons aussi de citer les compétences à installer à l'oral et à l'écrit auprès du programme de 3AP (juin 2011) comme nous tiendrons à exposer le déroulement général de l'enseignement du FLE en 3<sup>ème</sup> AP. Par la suite nous discuterons sur l'enseignement de la prononciation de la même année ainsi que la place de la prononciation dans l'enseignement du FLE de l'année cible selon son manuel et son plan annuel.

### 1-L'objectif de l'enseignement du français en 3<sup>ème</sup> AP

Selon le programme de français de 3AP, l'enseignement /Apprentissage du FLE en3AP est pour le but d'initier l'apprenant à la langue française. En effet, l'apprenant soit capable de communiquer à l'oral quand-à l'écrit dans des diverses situations scolaire adaptées à son développement cognitif. La classe représente un milieu d'immersion privilégié :

- Sur le plan communicatif, l'apprenant va s'inscrire dans des situations de communication où il prendra sa place pour s'exprimer de façon appropriée dans le cadre de l'échange ;
- Sur le plan cognitif, il est amené à développer des démarches pour construire ses apprentissages par la verbalisation et par l'interaction;
- Sur le plan linguistique, il prendra progressivement conscience du système phonologique, grammatical et lexical de la langue française.

### 2-Les compétences à installer d'après le programme de 3AP (juin 2011)

#### A l'oral

- *L'apprenant sera capable de :*
- maîtriser les phonèmes de la langue,
- prononcer correctement les phonèmes de la langue,
- retrouver le contexte situationnel d'un événement (où ? quand ?),
- identifier les éléments d'une situation de communication simple : Qui parle ? A qui ? De quoi ? Pour quoi faire ?,



### Chapitre III : L'enseignement du FLE en 3ème AP

---

- produire des énoncés en respectant le schéma intonatif (poser une question, donner un ordre, exprimer un affect),
- produire un énoncé par rapport à une situation de communication,
- répondre à une question posée concernant son vécu,
- rapporter des faits simples de la vie quotidienne à l'aide du vocabulaire appris,
- écouter la parole de l'autre,
- réagir verbalement à une consigne orale pour manifester sa compréhension,
- prendre sa place dans un échange à deux pour se présenter et parler de soi,
- participer à un échange à plusieurs sur un thème du quotidien,
- multiplier les échanges verbaux,
- restituer en termes simples le contenu d'un dialogue, d'une comptine, d'un récit,
- participer à des travaux de groupes,
- appliquer vis-à-vis des camarades des principes de vie collective (l'écoute, l'entraide, l'initiative),
- développer des valeurs universelles,
- structurer son identité.

#### A l'écrit

##### - L'apprenant sera capable de :

- maîtriser la correspondance phonie/graphie régulière,
- identifier des textes (contes, comptines, listes, recettes, notices ...) en s'appuyant sur des éléments visuels,
- prendre appui sur les mots connus pour comprendre l'essentiel d'un texte court,
- distinguer les quatre graphies en lecture (script/cursive, minuscule/ majuscule),
- lire une consigne de classe (coche, souligne, barre ...),
- se doter d'une méthode de travail efficace,
- reconnaître les interlocuteurs dans un dialogue,
- prendre sa place dans une lecture dialoguée,
- lire à haute voix un texte court,
- distinguer les différents éléments d'un récit (personnages, lieu, temps événements),
- reproduire des lettres en respectant les normes,
- écrire les majuscules en cursive et en capitales d'imprimerie,
- copier des mots, des énoncés simples,
- transcrire en cursive un énoncé en script,
- répondre à une consigne simple,

### Chapitre III : L'enseignement du FLE en 3<sup>ème</sup> AP

- répondre à une question par une phrase simple à deux ou trois constituants,
- compléter un énoncé en introduisant des mots puisés dans son stock lexical,
- utiliser une ponctuation simple (le point, le point d'interrogation, le point d'exclamation et la virgule),
- produire un court énoncé pour se présenter, formuler une demande ... ,
- résoudre des situations problèmes,
- trier de la documentation selon un critère.
- rechercher de l'information dans un document,
- exercer des choix motivés et structurer son identité.

#### 3-Le déroulement général de l'enseignement du FLE en 3<sup>ème</sup> AP

Le programme de 3<sup>ème</sup> AP comprend cinq projets .Le premier projet est présenté sous forme de huit séances de 45minutes chacune comporte trois activités de 15min (une activité du langage, activité de lecture prononciation et une activité d'écriture) et les autres quatre projets sont composés de trois séquences chacune se déroulent comme la suite :

	Séance	Activités de langue	Durée
1 <sup>ère</sup> Semaine	1 <sup>er</sup> Jour séance (45min)	1 <sup>ère</sup> Compréhension orale	20min
		Expression orale -1 (Présentation magistrale + Compréhension+ Mémorisation)	25min
	2 <sup>ème</sup> Jour séance (45min)	2 <sup>ère</sup> Lecture - 1 (Présentation +Décomposition Combinatoire du 1 <sup>er</sup> phonème)	25min
		Ecriture -1 (1 <sup>er</sup> graphème / minuscule + un mot en cursive)	20min
	3 <sup>ème</sup> Jour séance (45min)	3 <sup>ère</sup> Lecture - 2 (Présentation Décomposition + Combinatoire du 2 <sup>ème</sup> phonème)	20min
		Ecriture -2 (2 <sup>ème</sup> graphème / minuscule + un mot en cursive)	20min
	4 <sup>ème</sup> Jour séance (45min)	4 <sup>ère</sup> Expression orale -2 (Systématisation : Répétitions+ Introduction des variantes)	25min
		Lecture - 3 (Phonétique articulatoire :	20min

### Chapitre III : L'enseignement du FLE en 3<sup>ème</sup> AP

			discrimination de deux phonèmes)	
	5 <sup>ème</sup> Jour	5 <sup>ère</sup> séance (45min)	Lecture - 4 (Lexique illustré avec les deux phonèmes + Texte) Copie (Un énoncé avec les deux graphèmes en cursive)	25min 20min
2 <sup>ème</sup> Semaine	1 <sup>ème</sup> Jour	6 <sup>ère</sup> séance (45min)	Exercice écrit (Préparation à l'écrit)	45min
	2 <sup>ème</sup> Jour	7 <sup>ère</sup> séance (45min)	Expression orale - 3 (Réemploi des structures apprises)	25min
			Comptine / Récitation (orale)	20min
	3 <sup>ème</sup> Jour	8 <sup>ère</sup> séance (45min)	Tâche :	45min
4 <sup>ème</sup> Jour	9 <sup>ère</sup> séance (45min)	Evaluation orale et écrite (des objectifs d'apprentissage de la séquence)	45min	

**Tableau 03 : Le déroulement d'une séquence d'apprentissage du FLE en 3<sup>ème</sup> année primaire**

#### 4- L'enseignement de la prononciation en 3<sup>ème</sup> AP

La troisième année primaire représente une initiation à la première langue étrangère. A cette année l'enseignant met les apprenants face à des actes de parole en forme de mini-situations communicatives par le biais des activités de compréhension et de production orale, ces dernières permettent aux apprenants à communiquer dans cette langue. A ce propos, l'élève doit commencer par l'apprentissage du code phonique qui nécessite un suivi progressif des tâches autour de l'axe de discrimination phonétique des phonèmes. En effet, l'apprenant est invité à identifier les sons et les prononcer correctement lors de la réalisation d'une situation d'échange.

Dans ce cadre nous pouvons dire que la prononciation est omniprésente au cours de la troisième année primaire à partir d'un ensemble d'activités visant l'utilisation de cette langue cible.

### 5- La place de la prononciation dans l'enseignement de FLE en 3AP

#### 5-1-Le manuel

Le manuel scolaire de 3AP représente un document pédagogique organisé en fonction de des objectifs et de des finalités fixées par la loi d'orientation de l'éducation nationale. Il se focalise sur la pratique des situations communicatives. Ce document contient quatre projets :

- Projet 1 : Vive l'école (Nous allons réaliser l'album de la classe).
- Projet 2 : En famille (nous allons réaliser l'arbre de la famille).
- Projet 3 : Tu connais les animaux ? (nous allons réaliser l'abécédaire des animaux)
- Projet 4 : A la campagne (nous allons réaliser l'imagier des fruits)

Chacun de ces projets présente des saynètes de compréhension et d'expression orale, des tableaux des sons et des lettres pour initier l'apprenant à la lecture et à l'écriture. Ainsi que des activités multiples de prononciation telle que la comptine, et des activités de discrimination auditive et visuelle des sons.

En effet les leçons d'identification des sons se focalisent en plus sur le son dans une unité porteuse de sens et son montage par les voyelles en négligeant la sensibilisation visuelle des sons par le schéma articulatoire qui expose les organes de l'appareil phonatoire et les articulateurs impliqués dans la production des sons.

#### 5-2-Le plan annuel

Au cours de la 3<sup>ème</sup> année primaire le plan annuel se réalise en 96 heures de 32 semaines partagées en séquence d'apprentissage de 6 à 7 heures (environ de 9 séances de 45min). 64 heures sont consacrées à l'oral production /réception. De ce fait nous pouvons affirmer que la prononciation a eu une place primordiale à cette année d'apprentissage. (Cf. Voir annexe2)

D'après ce qui est abordé dans ce chapitre nous disons que l'enseignement/apprentissage du français langue étrangère en troisième année primaire donne une grande importance à l'oral dont il est pour but d'amener l'apprenant à produire oralement des sons et des expressions tout en respectant la correspondance phonie/graphie.

Dans ce chapitre nous avons étudié les objectifs et les compétences à installer par programme du troisième cycle primaire comme nous avons jeté un regard sur le déroulement général de ce programme afin de parler avec précision sur l'enseignement de la prononciation et la place qu'elle s'occupe selon le manuel est le plan annuel de cette année scolaire.

Grace aux informations traitées dans le présent chapitre nous avons appris des connaissances théoriques sur l'enseignement/apprentissage du FLE en 3<sup>ème</sup> AP qui nous facilitent le chemin vers le dernier chapitre qui expose le coté pratique de la recherche dans cette année scolaire.



## **Chapitre IV**

# **Protocole de recherche et analyse des résultats**

### Introduction

Après avoir présenté tout au long des trois chapitres théoriques les éléments essentiels qui relient entre les trois domaines de la phonétique, la phonologie et la prononciation nous somme dans ce chapitre pratique nous allons adapter la méthode phonétique et gestuelle comme un moyen d'apprentissage au service de la prononciation et de la reconnaissance des sons à travers une observation directe avec les apprenants de 3<sup>ème</sup> année primaire. Ainsi, une réponse à notre problématique et la vérification de nos hypothèses qui se fondent sur la stratégie et les moyens qui amènent les apprenants à une bonne maîtrise de la prononciation et de l'articulation des sons de la langue française.

A ce propos le présent chapitre sera consacré à la phase description du cadre expérimental de la recherche où nous tiendrons à présenter notre échantillonnage, le lieu, le matériel, la démarche et les difficultés méthodologique de l'enquête comme il sera consacré à la phase des descriptions de la séance de reconnaissance d'un son avec et sans la méthode phonétique et gestuelle de Suzanne Borel pour passer par la suite à une étude comparative entre ces deux séances et les difficultés les plus connus chez les apprenants de 3<sup>ème</sup> AP ainsi que les remèdes proposés par la méthode phonétique et gestuelle. Le dernier point qui sera traité dans ce chapitre concerne les interprétations des résultats de notre enquête.

## 1- Protocole de recherche

### 1-1 Présentation de l'établissement

L'établissement où nous sommes réalisés notre enquête porte le nom d'El IMAM EL BOUHKARI. Elle est l'une des plus anciennes écoles du village de Tilloulina de la wilaya d'Adrar commune d'Inzejmir. En effet elle a ouvert ses portes vers les années 1964. L'établissement est fait 200,00 m<sup>2</sup>. Elle englobe 353 apprenant partagés sous dix groupes pédagogiques (deux classes pour chaque niveau scolaire) de la classe préparatoire (A et B) à la classe de 4AP (A et B). Elle emploie 11 enseignants y compris 6 hommes et 4 femmes dont 10 enseignants parmi eux sont arabophones et une enseignante de français.

Le choix de ce lieu du terrain est parce qu'il est le lieu où je suis travailleuse.

### 1-2 Présentation et description du public

L'enquête est menée dans le cycle primaire auprès d'un échantillon d'une classe de 3AP. Cette dernière comporte 37 apprenant dont 14 parmi eux sont des filles et 23 sont des garçons. D'abord le choix cette année de scolarisation par ce qu'elle représente une première

## **Chapitre IV : Le protocole de recherche**

---

rencontre de l'apprenant avec la langue française qui nous garanti une bonne fixation rapide des savoirs comme le choix de cette classe est fait pour deux raisons majeurs: La première est parce qu'il s'agit d'une classe hétérogène qui regroupe des apprenants de différents âges (Cf. Voir annexe3). La deuxième raison est que la majorité des élèves de cette classe se plaignent des troubles d'articulation et ont des confusions entre les sons voisins et les sons proches.

### **1-3 Le matériel de l'enquête**

Pendant cette enquête d'exécution de la méthode phonétique et gestuelle nous avons consulté les quatre ouvrages de la méthode « Aimé lire et Bien lire 1et 2 », le cahier d'exercices et le livret n° 1 (un cahier d'exercices en CP) nous avons aussi utilisé le manuel de 3<sup>ème</sup> AP, ainsi que les cartes de la méthode. Le miroir représente aussi un outil explicatif important dans la séance de reconnaissance des sons.

Les phrases et les mots choisis sont tirés du manuel de l'apprenant alors que les étapes suivies sont propres à la méthode ainsi que les genres des exercices présentés dans les cahiers d'exercices de la méthode ciblée.

La mise en œuvre de cette méthode nous permet de travailler beaucoup plus la gestuelle que l'écrit. De plus nous avons appuyé sur le procédé de la martinié dans les activités graphique et phonie-graphie.

### **1-4 La démarche de l'enquête**

Après la lecture des différents livres et manuels ayant une relation avec la méthode, et entant qu'enseignante qui assure la matière de français notre enquête est débutée par un diagnostic sur les lettres de l'alphabet par les apprenants de la classe de 3<sup>ème</sup> APA afin d'identifier les difficultés d'articulation des apprenants en situation de prononciation et de reconnaissance des sons pour passer par la suite à l'application de la méthode à fin d'arriver à faire une étude comparative entre les deux séances de reconnaissance d'un son avec et sans l'application de la méthode phonétique et gestuelle pour but de montrer l'avantage et les bienfaits de cette dernière.

L'enquête est commencée à partir du mois de décembre 2018 jusqu'à le mois de mars 2019. En effet les séances de travail sont respectives au déroulement de la séquence du programme actuelle du français en 3<sup>ème</sup> AP. Selon ce dernier l'apprenant a trois séances de reconnaissances d'un seul son de durée de 25 min. Elles sont partagées selon ses trois moments d'apprentissage qui seront décrit vers le début du chapitre suivant.

### **1-5 Les difficultés méthodologiques**

Pendant la réalisation du travail au sein de l'établissement nous avons rencontré certaines difficultés dans l'enregistrement des séances où nous n'avons pas pu filmer toutes



les phases de la séance au faute des caractères des parents de ce village qui sont contre l'intervention d'un étranger au sein de la classe et au manque d'un photographe compétent et qu'on lui faire confiance pour la réalisation de ce travail.

### 2 Analyse et interprétation des résultats

#### 2-1 Description et analyse des résultats

La stratégie d'enseignement/apprentissage de la séance de reconnaissance d'un son se défère d'une séance à une autre.

##### 2-1-1 Description de la séance sans la méthode phonétique et gestuelle

La séance de reconnaissance et de prononciation d'un son d'après les documents pédagogique de la 3<sup>ème</sup> AP. (Cf. Voir annexe 4)

Parmi les séances de reconnaissance des sons présentées avec les apprenants de la classe expérimentale nous avons choisi la séance de reconnaissance et de prononciation du son [s]. Dans cette séance l'enseignante passe par trois moments d'apprentissage plus une phase d'évaluation comme nous venons présenter par suite :

##### 1<sup>ère</sup> étape : Discrimination phonétique des sons

Présentation magistrale de l'énoncé.

L'enseignante écrit un énoncé illustrant le phonème [s] sur le tableau tout en passant par une Lecture lente et expressive.

Identification du phonème :

L'enseignante découpe les mots qui contiennent le son [s] en syllabes par le biais d'une lecture magistrale d'un énoncé par l'enseignante une fois et ensuite avec la répétition des apprenants, à la fin de cette étape l'apprenant découvre le son ciblé.

**2<sup>ème</sup> étape : La combinaison phonétique du son :** Il s'agit d'un montage du son [s] avec les voyelles (a, o, u, e, i, é). Cette activité préparera la segmentation syllabique dans les mots. Il s'agit d'associer les phonèmes pour former des syllabes.

##### 3<sup>ème</sup> étape : La discrimination auditive et graphique du son

Cette étape est présentée sous forme d'une série d'exercices précédés par une activité d'écoute visant la discrimination visuelle du graphème et auditive du son dans les mots.

Ecriture du graphème : cette activité individuelle permet à l'apprenant de maîtriser l'écriture script et cursive de la lettre en minuscule et en majuscule.

##### 4<sup>ème</sup> étape : Lecture des mots et d'un énoncé

Cette dernière étape est considérée comme un moment d'évaluation et où l'apprenant est invité à articuler et à prononcer correctement des mots ou un groupe de mots qui illustrent les différentes graphies du son [s].

### 2-1-2 Description de la séance de reconnaissance d'un son avec la méthode phonétique et gestuelle

Dans le cadre de notre expérience nous avons choisi de travailler le son [z]. A ce propos, il est évident que l'apprenant a besoin de quelques informations de base sur la signification du mot « son » et les différents organes qui participent à la production d'un son. Après cette étape de mise en situation l'enseignant applique la méthode phonétique et gestuelle en passant par trois étapes progressives plus deux étapes d'évaluation présentées comme la suite :

#### **I. Phase de découverte du son**

##### **1<sup>ère</sup> étape : Identification du son du jour :**

L'enseignant lit les phrases ayant une assonance du son étudié. Les apprenants devinent, identifient le son. Ils peuvent lever la main lorsqu'ils pensent l'avoir identifié.

**Remarque :** L'enseignant propose d'autres moyens (auditif, visuel ou des devinettes) pour que tous les apprenants devinent le son à ce moment de la séance.

##### **2<sup>ème</sup> étape : Introduction de la correspondance graphie-phonie**

L'enseignant doit expliquer aux apprenants le lien entre le son, son graphème et le geste qu'il l'associe ainsi que le positionnement de la langue.

L'enseignant dévoile la photographie du geste puis se positionne face aux apprenants et montre le geste de la main gauche, en miroir, tout en produisant le son. Les apprenants reproduisent le geste avec leur main d'écriture.

**Remarque :** L'enseignant doit être attentif au geste représenté par les apprenants afin de le corriger.

##### **3<sup>ème</sup> étape : L'écriture du son**

L'enseignant écrit au tableau la ou les graphies du son étudié sous toutes ses formes il utilise, comme dans le manuel de la méthode, la couleur rouge s'il s'agit d'une voyelle ou d'un graphème complexe.

**Remarque :** Après chaque séance de reconnaissance d'un son les apprenants répondent à une série d'exercices de discrimination auditive et articulaire du phonème étudié précédés par une activité d'écoute.

##### **4<sup>ème</sup> étape : La combinaison phonétique et gestuelle du son**

Il s'agit d'un montage du son avec toutes les voyelles orales.

**5<sup>ème</sup> étape : Evaluation ;** C'est un moment de réinvestissement qui permet d'évaluer les acquis d'une séance de reconnaissance d'un son par des apprenants à partir d'un groupe de mots illustrant les différentes graphies du son étudié.

**Remarque :** Les deux dernières étapes renvoient à des autres phases de lecture après la phase de la reconnaissance des sons. Ils sont inclus dans cette séance pour consolider les acquis de la discrimination phonique et graphique du son. (Cf. Voir annexe5)

### 3 Etude comparative

Selon nos observations de la classe il était évident que les apprenants débutent leur apprentissage par des séances de reconnaissance des voyelles orales avant de passer aux consonnes.

Dans le domaine de l'enseignement apprentissage du FLE la motivation des apprenants et une meilleure transmission et fixation des savoirs sont les premières préoccupations des didacticiens et des pédagogues. Dans ce sens l'enseignement de la prononciation a connu plusieurs approches et méthodes de prononciation et de correction phonétique. Malgré la progression de ses dernières la prononciation reste une discipline difficile auprès des enseignants et même leurs apprenants qui souffrent souvent des mêmes difficultés de prononciation.

Dans ce cadre il est donc intéressant de s'arrêter sur une nouvelle méthode de prononciation et de reconnaissance des sons mais il paraît encore plus enrichissant de la comparer avec celle qui domine aujourd'hui le manuel de 3<sup>ème</sup> AP.

Pour ce travail nous nous attachons à l'analyse et à la comparaison des deux séances de reconnaissance d'un son selon le guide d'utilisation du manuel de 3AP où nous avons travaillé le son [s] et le son [z] avec la méthode phonétique et gestuelle de Suzanne Borel. C'est donc avec un esprit critique que nous nous attachons à comparer l'objectif, les étapes de progression et les attitudes des apprenants et celui des enseignants ainsi que les compétences acquises à la fin de chaque séance et les difficultés des apprenants et ses remèdes proposés par la méthode phonétique et gestuelle.

#### **La comparaison au niveau des objectifs**

Les deux séances accordent une importance capitale à la reconnaissance du système phonologique de la langue française dont l'objectif est d'identifier et de découvrir des phonèmes en FLE. En effet, l'objectif de la première séance (sans la méthode) pour but d'identifier et découvrir le phonème [s] quand – à la deuxième séance (avec la méthode) pour but d'identifier et découvrir le son [z].

#### **- La comparaison au niveau des moments d'apprentissage**

Pour atteindre les objectifs de ces deux séances l'enseignant suit une stratégie qui ne se déroule pas de la même manière mais que certains points convergent en effet les deux

## Chapitre IV : Le protocole de recherche

---

séances contiennent trois étapes qui se terminent par une écriture du graphème du son du jour ainsi que le moment d'évaluation.

Cependant il existe des points de divergence qui concernent le déroulement de chaque séance en effet la première séance travaillée sans la méthode est commencée par une phase de présentation d'un énoncé sur le tableau qui illustre le son du jour produit par la lettre (s) où l'enseignant lit et isole le son de cette lettre et les élèves écoutent et répètent par la suite l'enseignant passe à la combinaison du phonème ciblé avec les voyelles orales (a ,o, u ,e ,é) à ce moment là l'apprenant combine la lettre mais pas le son avec quelque voyelles orales en effet ils le prononcent [ɛs] parce que quand on parle de la lettre (s) ;ce n'est pas la même chose que le son [s] qui s'écrit par fois avec la lettre (s) et d'autre fois avec la lettre (c) et même quand on parle des voyelles orales elles ne se limitent pas dans les six voyelles connues . Il faut signaler dès le début qu'il ya encore une autre voyelle orale qui est (ou) qui se diffère du son [o].

La deuxième séance présentée avec la méthode Borel Maissonny doit précéder par une séance de préparation où les apprenants vont apprendre des informations sur ce que veut dire un son et les organes responsable de cette action. Après cette séance de mise en situation l'enseignant débute sa séance par une phase d'identification du son où les apprenants écoutent les phrases présentées oralement par l'enseignant pour arriver à découvrir le son du jour de manière autonome .Par la suite l'enseignant donne des pistes qui permettent d'éviter les mauvaises routes dans la prononciation du son en expliquant aux apprenant les liens existant entre le son et le geste qu'il l'associé ainsi que la position des organes qu'ils le produise ,après avoir construire ses connaissances sur le son ciblé l'apprenant découvre les différentes graphies du son que l'enseignant écrit sur le tableau . Pour consolider les acquis des apprenants de cette séance ils sont donc invités à combiner le son [z] avec toutes les voyelles orales .Pour arriver à articuler correctement des mots et un énoncé illustrant les différentes graphies du son étudié les apprenants présentent les gestes du sons combinés au même temps qu'ils les prononcent. Par exemple : pour prononcer la syllabe « za » l'apprenant dessine une ligne zigzagüée en l'air, au moment qu'ils produisent le bruit du son « zzzzzzz » ils lèvent la main ouverte du son [a].

La troisième phase des deux séances est présentée sous forme des exercices de discrimination auditive et visuelle du son où l'apprenant est invité à répondre à des consignes des activités de type phonies, graphies ou/et phonies-graphies.

La dernière phase c'est l'étape d'évaluation .Ce moment est travaillé par les deux séances de la même manière mais avec une petite différence dont- elle est présenté comme une étape de

## **Chapitre IV : Le protocole de recherche**

---

lecture des mots et d'un énoncé et aussi la combinaison du son quand-il s'agit d'une séance présentée avec la méthode phonétique et gestuelle dans le but d'inviter l'apprenant à prononcer correctement un groupe de mot illustrant le son étudié au sein d'une unité phonétique porteuse de sens .

### **- La comparaison au niveau des attitudes des apprenants et des enseignants**

Tout au long de la première séance présentée sans la méthode ciblée l'enseignant est apparu comme un détenteur des normes le fait qui rendent les apprenants ennuyés et moins attentifs dont la plupart parmi eux répètent sans regarder la forme graphique du son, le fait qui garantit la non atteinte de l'objectif à la fin de cette séance après un travail fatiguant par l'enseignant qui est appelé à le refaire et donc il va perdre plus d'une heure tandis que le temps réservé à cette séance est 15min.

Pourtant il est remarqué que durant la deuxième séance les apprenants sont apparus très motivés parce que l'apprentissage se fait inconsciemment et avec une autonomie totale de l'apprenant. En effet quelques apprenants sont invités à représenter les gestes illustrés par la méthode et les autres vont découvrir le son que l'apprenant acteur vient de produire la chose qui permet aux apprenants de travailler dans un climat de confiance et dans le plus court des temps. L'enseignant dans cette séance est un accompagnateur de l'apprenant il est présent pour corriger les premiers pas de l'apprenant pendant sa construction de son propre action d'apprentissage son rôle se ressemble à ce lui des états de protection civile qui intervient pour éviter le danger et sauver les victimes.

### **- La comparaison au niveau des compétences acquises par les apprenants**

A la fin de la première séance (sans la méthode) les apprenants ont appris à :

- Repérer auditivement le son étudié
- Repérer visuellement le son étudié
- Maîtriser les quatre formes d'écriture de la lettre : minuscule et majuscule, en script et en cursive.

Les compétences acquises dans cette première séance sont momentanées par ce qu'il était remarqué que pendant le rappel de la séance suivie que la majorité des apprenants apparaissaient incapables d'identifier visuellement le phonème étudié au sein d'un mot par écrit.

A la fin de la deuxième séance les apprenants ont appris à :

- Repérer auditivement le son étudié
- Repérer visuellement le son étudié

## Chapitre IV : Le protocole de recherche

---

- Maitriser les quatre formes d'écriture de la lettre : minuscule et majuscule, en script et en cursive.
- Maitriser les différentes graphies du son étudié
- Prononcer correctement le phonème
- Etablir un lien entre le phonème et le graphème
- Assembler les sons et les syllabes pour lire des mots

Les compétences acquises à la fin de cette séance sont fixées à la mémoire des apprenants grâce aux trois canaux d'apprentissage travaillés par la méthode phonétique et gestuelle suivante :

- canal visuel : « GRAPHEME » ce qui est vu par les yeux.
- canal auditif : « PHONEME » ce qui est entendu par l'oreille.
- canal corporel/kinesthésique : « GESTE » ce qui est représenté par le corps

Avec cette méthode l'apprenant donc peut se construire dans la langue et sur la scène tant qu'un acteur essentiel de son apprentissage car la mise en corps et la mise en jeu amène à la mise en bouche, c'est-à-dire les gestes exprimés par le corps aide l'apprenant à fixer une bonne articulation des sons d'une autre langue.

### **4 Les difficultés des apprenants et les traitements suggérés par la méthode phonétique et gestuelle de Suzanne Borel : démarches et conseils pédagogiques.**

Tout au long de notre expérience d'enseignement du français nous avons constaté que la majorité des difficultés de prononciation des élèves concernent les voyelles orales et certaines consonnes. En effet, les apprenants prononcent les sons ([ə], [o] et [u]) de la même façon et la même remarque est reportée sur la prononciation des sons ([y], [i] et [e]) d'autres difficultés consonantiques sont remarquées chez les apprenants qui sont apparus perturbant à identifier les consonnes (b, p, d, et q) et aussi quand il s'agit d'un son des différents graphies tel que le son [z] qui s'écrit dans la plupart du temps en lettre s ainsi que le son [s] qui s'écrit en lettres (c, s, ss).

Par l'application de la méthode les apprenants apprennent que la lettre(o) se produit par l'arrondissement des lèvres. Le rond fait par les doigts aide les apprenants à distinguer du son [u] marquer par trois doigts font le (o) et deux doigts font le (u) tout en les avançant durant la prononciation le fait qui justifie que le son [u] est caractérisé par son prolongement par rapport au son [o] tandis que le son [ə] se produit par une ouverture moyenne de la bouche en faisant un creux avec la main ou en étendant la main, la paume tournée vers le haut. Le son [e] se ressemble au son [i] dans l'écartement des lèvres mais la gestion des dents et le fait

## Chapitre IV : Le protocole de recherche

---

du doigt en l'air du son [i] aide l'apprenants à le bien prononcer et à le distinguer du son[e] qui est exprimé par la mise du main sur le front comme l'accent du lettre (é).

La confusion entre les consonnes (b, p, d, q) est réglée grâce aux gestes exprimés par la méthode .En effet : La lettre (b) est décrit par son petit bedon devant met par la main droite. La lettre (p) était exprimé par un élève qui montre son poing puis sa bouche et son poing s'ouvrent pour dire [p].La lettre(d) a sa bosse dans le dos exprimé par la main droite derrière le dos et la lettre (q) est marquée par la mise du doigt( le montre) au fond de la bouche.

D'autres points suggéré à l'enseignant d'utiliser pour élucider les difficultés de ces apprenants en effet il est conseillé de présenter toutes les quatre écritures ainsi que les différentes graphies du son étudié dès la phase de découverte .Ceci est permet pour tous les sons sauf les trois sons complexes [s], [z] et [ʒ] où l'enseignant va les présentés jusqu'à la troisième phase. Il aussi intéressant de mettre aux connaissances des apprenants que les lettres ont un nom mais aussi elles produisent des sons a fin de les différencies .Par exemple : La lettre « s » se nome [ɛs] et se prononce [s].Il faut aussi expliquer aux apprenants qu'il ya des lettres muettes. Par exemple le « s » final dans les formes verbal ou dans les pluriels des noms et des adjectifs ne se prononce pas et « e » final fait chanter la consonne qui le précède afin de favoriser la mémorisation orthographique et éviter les interrogations des élèves .Pour faciliter l'apprentissage des lettres muettes le guide pédagogique de la méthode phonétique et gestuelle propose à l'enseignant de faire un affichage évolutif sur de ses lettres sous la formes d'une marguerite par exemple il commence dans une séance avec une fleur incomplète. Trois premiers pétales sont renseignés : un pétale pour le « e » muet, un second pour le « s » et un troisième pour le « t ». Pour chaque nouvelle lettre muette rencontrée dans la séance comme le « c »ou le « d » il renseigne alors un pétale supplémentaire .Comme il faut noter à la fin que le geste ne se fait pas lors qu'il s'agit d'une lettre muette.

En somme et à travers cette comparaison nous pouvons dire que les difficultés des apprenants avec les voyelles orales et les consonnes proches sont réduit totalement comme nous avons remarqué une grande amélioration au niveau de la prononciation des apprenants.

### 5- Interprétation des résultats

L'interprétation des résultats de notre investigation sur terrain nous explique que la non maitrise des apprenants de la prononciation et de la bonne articulation des sons de la langue française renvoie aux raisons suivant :

Tout d'abord, les difficultés des apprenants peuvent revenir au manque d'attention des apprenants et ses attitudes passives pendant la séance de reconnaissance d'un son.

## Chapitre IV : Le protocole de recherche

---

En plus, ces difficultés sont les résultats d'un apprentissage de qualité transmissif reçu par les apprenants. Dans cet approche l'interaction est au sens unique en effet l'enseignant explique et corrige systématiquement les erreurs de prononciation de ces apprenants dont ces derniers écoutent et répètent, la chose qui a créé chez l'apprenant un sentiment de faiblesse et du désintérêt.

Or la méthode dite phonétique et gestuelle met à la disposition des enseignants une stratégie centrée sur l'apprenant qui induit chez lui un sentiment de réussite, de progrès personnel et de responsabilité. En effet, l'association des gestes aux sons qu'elle favorise amène les apprenants à la fois à une bonne fixation de l'image visuelle et articulatoire des lettres et aussi à établir un lien entre phonème-graphème. Les gestes proposés par cette méthode ont donc une fonction de dynamisation, de motivation et de lucidité.

Dans ce chapitre nous avons décrit le cadre expérimental de notre enquête comme nous avons évoqué les différents moments d'apprentissage des deux séances de reconnaissance d'un son présentées avec la méthode phonétique et gestuelle et sans la méthode ciblée pour lancer par la suite une étude comparative selon certains critères de réussite. À la fin de ce chapitre nous avons donné des interprétations sur les résultats de la comparaison des séances.

La collecte des données de ce dernier chapitre nous convainquons de l'efficacité du non verbale et des activités ludiques dans l'enseignement/apprentissage des langues étrangères à l'âge précoce des enfants. En plus l'harmonie entre la phonétique et la gestuelle amène conditionnellement un apprentissage basique et rapide de la prononciation et la reconnaissance des sons de la langue française.



## Conclusion générale

---

Le travail que nous avons réalisé tout au long de cette recherche vise à mettre à la disposition des enseignants et aux parents la méthode phonétique et gestuelle comme un outil d'apprentissage dans le domaine de la prononciation et de la reconnaissance des sons de la langue française en première année de sa scolarisation dans le but d'une acquisition correcte des sons de cette langue ciblée.

Pour répondre à notre problématique qui a provoqué des interrogations sur les moyens et la méthode agissante qui mènent les apprenants à une bonne maîtrise des sons de la langue française nous avons proposé des solutions provisoires qui pourraient amener l'apprenant à une correcte prononciation des sons de la langue française et qui se résume dans l'utilisation des activités corporels et/ou du non verbal et par l'approche répétitif ou c'est une question de motivation et d'autonomie des apprenants .

Afin d'affirmer ou infirmer notre hypothèses nous avons choisi de réaliser notre enquête du terrain dans une école primaire auprès d'un publique de 3<sup>ème</sup> A où le travail est déroulé sous forme des séances de reconnaissance des sons avec la méthode phonétique et gestuelle et sans l'application de cette méthode ciblée afin de montrer les avantages de cette dernière.

Par le biais d'une étude comparative entre les deux séances ciblées nous avons remarqué l'efficacité de cette méthode dans l'enseignement /apprentissage de la prononciation et de la reconnaissance des sons de la langue française. En effet il nous apparait que la motivation des apprenants dans la séance présentée avec la méthode phonétique et gestuelle est l'une des grandes clés de la réussite d'une action d'apprentissage quelconque tandis que l'approche répétitif reste une démarche ancienne ennuyeuse qui prend du temps. De ce fait nous infirmons notre première hypothèse qui manifeste sur l'utilité de l'approche répétitif dans une séance de prononciation et de reconnaissance des sons. Pourtant la mise en corps et la gestuelle amènent les apprenants à bien distinguer entre les différents sons et à l'acquisition d'une bonne articulation et fixation du code phonétique du F LE .En effet l'apprenant qui sait d'où vient le son et comment il se forme il arrive à le prononcer correctement et l'acquisition de cette dernière lui permet de différencier aisément entre les phonèmes. De ce fait nous avons confirmé les deux dernières hypothèses de notre problématique.

Cependant l'application de cette méthode au sein d'une classe ne donne pas toujours les même résultats .Elle peut être efficace pour certaines enseignants pour d'autre non. C'est-à dire que quand- on parle des bons résultats nous parlons d'un enseignant compétant et d'un bon pédagogue qui sait motiver et répondre aux besoins de ses apprenants sans oublier le facteur essentiel qui est la volonté d'apprendre. En outre, Il faut signaler que les apprenants

## Conclusion générale

---

présentant des problèmes dysphasiques rencontrent des difficultés avec la gestuelle. Nous pouvons dire aussi que l'orientation des gestes (devant/derrière) n'était pas toujours aisément transposable en orientation des graphèmes en écriture. En effet pour l'apprenant la lettre « b » est comme la lettre « d » les deux ont une boucle devant.

En tant qu'enseignante de français au primaire j'affirme que la méthode phonétique est une méthode efficace dans l'acquisition du système phonologique de la langue française mais la question qui me vient à l'esprit sur la capacité de cette méthode d'élucider les difficultés des apprenants dans le processus de la lecture compréhension. Autrement dit : Quel sera l'impacte de la méthode phonétique et gestuelle dans la compréhension des textes ?

# REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

## **- Ouvrages :**

- BLANC. Yves, *Bien lire et Aimer lire : Recueil d'exercice GS*, France 2018
- BENBOUZID. Boubekour, *La réforme de l'éducation en Algérie: Enjeux et réalisation*, Casbah Editions, Alger 2009
- COMTE. Chantal et CAVALIER. Luna, *Cahier d'exercice*, France 2018
- DE SACY, Clotilde Silvestre et al, *Bien lire et Aimer lire*, 2018
- DE SACY, Clotilde et al, *Bien lire et Aimer lire : Guide pédagogique CP-CE1*, Paris2018
- DE SACY, Clotilde Silvestre, *Bien lire et Aimer lire : Les premières histoires 33<sup>ème</sup> éd .France, 2018*
- LÉON. Pierre et al, *Phonétique du FLE : prononciation de la lettre au son*, Paris 2008
- MEDJAHED, Leila, *Guide d'utilisation du manuel français de 3<sup>ème</sup> AP*, Algérie, 2017/2018
- MEDJAHED, Leila et al, *Français 3<sup>ème</sup> année primaire, 1<sup>ère</sup> éd. Algérie ,2017/2018*
- ZUFFREY.S et MOESCHLER.J, *Initiation à la linguistique française*, éd. Armond Colin, Paris, 2010

## **Articles**

- DUFEU. Bernard, in Centre de psycho- dramaturgie de Mayence, *L'importance de la prononciation dans l'apprentissage d'une langue étrangère*, France, 1997-LATOURE .Marion ; in FOCUS, *L'enseignement/Apprentissage précoce des langues*. France, Juillet 2015
- Programme de la 3<sup>ème</sup> année primaire, Juin 2011

## **Sitographie**

- [http://www.icp.inpg.fr/ICP/structurecode thème10, fr. html](http://www.icp.inpg.fr/ICP/structurecode_thème10_fr.html) # 2017
- [http://www.sfu.ca/fren270/phonologie/pdfs/fren270EXSupphnl QUEST.pdf](http://www.sfu.ca/fren270/phonologie/pdfs/fren270EXSupphnl_QUEST.pdf) #2018
- <http://post.queensu.ca/~lessardg/Cours215/Chap2.htm> #2018
- <http://www.psychodramaturgie.de>#2019

## **Mémoires**

- FUZIER. Alexandra , *Réetolnage du teste de jugement et d'orientation de Suzanne Borel – Maissonny* , mémoire d'orthophonie université BORDEAUX.France ,2013
- HAMADI. Zohra, *Les erreurs de la prononciation chez les apprenants de 4ème et 5ème année primaire*, mémoire de Master, université ABDELHAMID IBN BADIS de MOSTAGANEM, 2015
- HAMLAUOI.Souheila, *L'approche par compétences et la pédagogie de projet*, mémoire de Master université MENTOURI de COSTANTANTINE, 2010

-ROUINA. Selma, Installation des compétences lecturels par la mise en œuvre de la méthode Borel-Maisonny, mémoire de Master université MOHAMED KHIDER de BISKRA, 2015

### **Vidéos**

La méthode phonétique et gestuelle complète créée par Suzanne Borel-Maisonny, dans la collection "Bien lire et Aimer lire" disponible dans le site : [http/ /esf-scienceshumaines.fr/12-bien-lire-](http://esf-scienceshumaines.fr/12-bien-lire-)

La méthode "Bien lire et Aimer lire" disponible dans le site : [www.bien-lire.net](http://www.bien-lire.net)

**ANNEXES**

Annexe 01: Gestuelles Borel-Maisonnny



[ɑ] de tas / [a] de patte



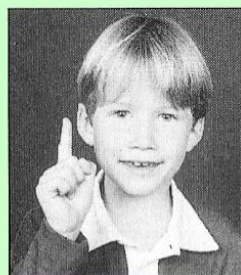
[o] de vélo / [ɔ] de pomme



[e] de été



[y] de lune



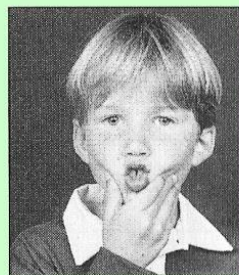
[i] de lit



[f] de fée



[s] de salade



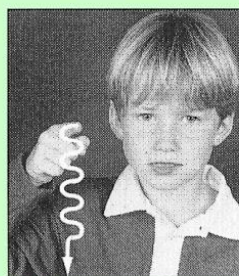
[ʃ] de cheval



[v] de valise



[ʒ] de joli



[z] de zéro



[l] de lait



[m] de maison



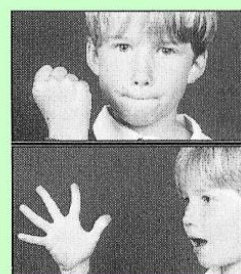
[r] de rat



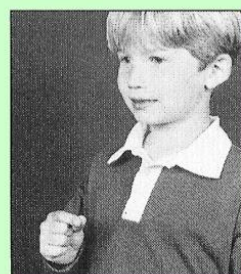
[œ] de un



[n] de noix



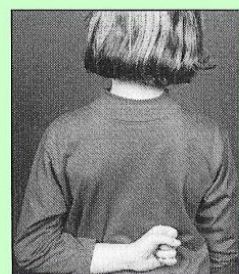
[p] de pipe



[t] de tapis

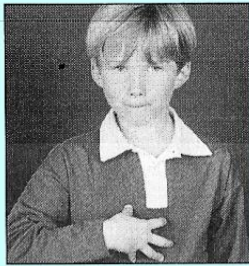


[k] de camion

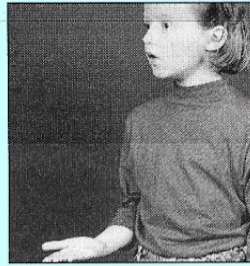


[d] de dame

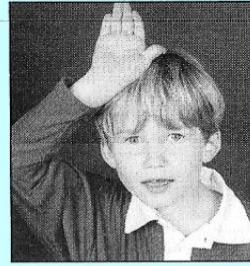




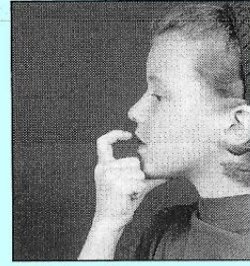
[b] de **ballon**



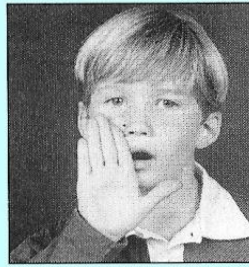
[ə] de **petit**



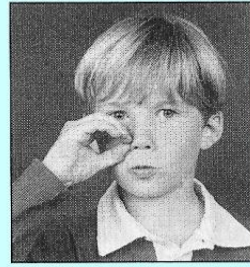
[ɛ] de **fête**



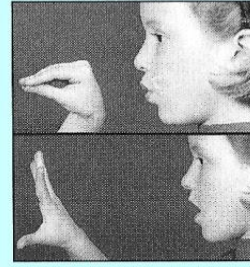
[g] de **gâteau**



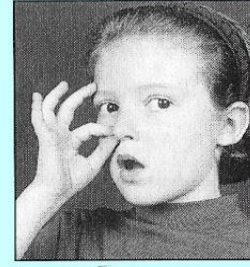
[ã ] de **orange**



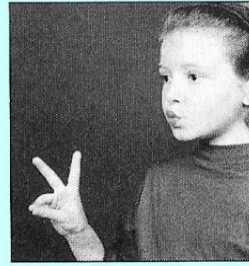
[õ ] de **bonbon**



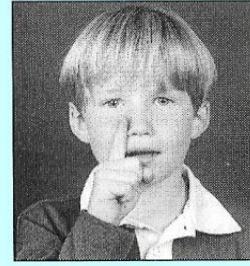
[wa] de **poire**



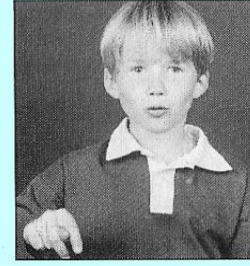
[wẽ ] de **loin**



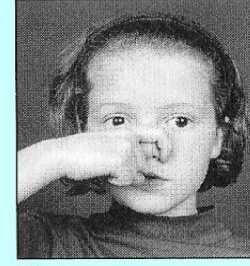
[ũ ] de **poule**



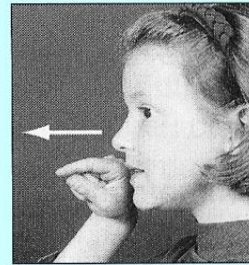
[ĩ ] de **lapin**



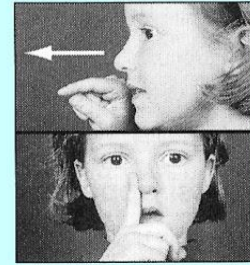
[ø] de **deux** / [œ] de **fleur**



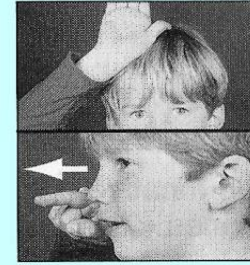
[ɲ] de **montagne**



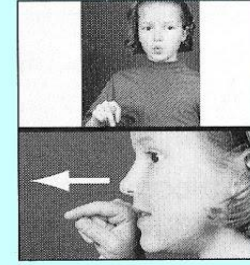
[j] de **yeux**



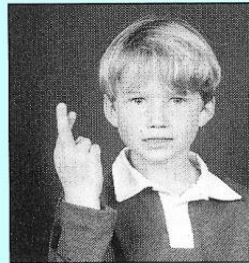
[jɛ̃ ] de **chien**



[ɛj] de **réveil**



[œj] de **écureuil**



[ks] de **boxe**





		l'oral	adéquation avec la situation de communication.		
<b>CT2</b> : Produire à l'oral des énoncés contenant un acte de parole dans une situation d'échange.		-Restitution de mots écoutés, de formules de salutation.	Les élèves doivent écouter et répéter les mots pour se présenter, saluer, remercier		

**Annexe 03 : Tableau representatif des ages des apprenants de la classe de troisième  
année primaire**

L'année de naissance	2006	2008	2009	2010	2011
Nombre d'élèves	1	2	6	26	2

## **Annexe 04:La séance de reconnaissance de son sans la méthode phonétique et gestuelle**

**Projet : 01**

**Durée : 25mn**

**Séance : 02**

**Activité : 04**

**Séquence : 03**

**Classe : 3°AP**

### **Lecture /Prononciation**

#### **1-Objectif :**

-Découvrir et identifier le phonème <<s>>.

Support :

#### **2- Stratégies d'enseignement /Apprentissage :**

##### **1° moment : Discrimination phonétique des sons**

Présentation magistrale de l'énoncé.

\*Lecture lente et expressive.

\*Assurer la compréhension.

Décomposition :



Maman lave la **salade**

**salade**

**sa**

**s**

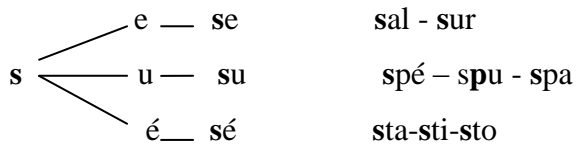
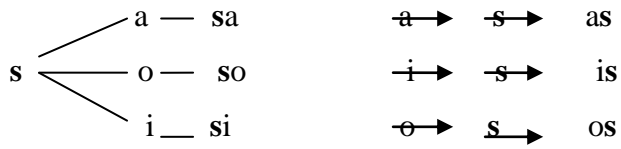
Identification du phonème :

\* Faire répéter par les apprenants.

\*Corriger la prononciation.

**2<sup>ème</sup> moment : La combinaison phonétique du son**

Montage des syllabes avec les voyelles:



**3<sup>ème</sup> moment : La discrimination auditive et graphique du son**

\*Les apprenants écoutent puis cherchent le phonème ciblé :

-Discrimination du phonème «s » :

La salade – une sardine – le sucre - une tasse

**4<sup>ème</sup> moment : Evaluation**

**\* Lecture des mots**



Une tasse



un poussin



la salade

**\* Lecture d'un énoncer**



-Selma a mis du sucre dans sa tasse

-Lecture individuelle.

-Correction systématique.

-Utilisation du tableau au fur et à mesure pour élucider les difficultés

Phonétiques et prosodiques

-Concours de la bonne lecture orale.